



assuré social THOMAS THIBAUT

n° de Sécurité Sociale 1 58 02 75 040 014 12

Pour tout contact, écrivez à votre caisse directement
depuis la messagerie de votre compte Ameli

CPAM de l'HERAULT 29, cours Gambetta
34934 MONTPELLIER CEDEX 9

M. THOMAS THIBAUT
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/08/2021 au 31/08/2021 .

Le remboursement des sommes que vous avez avancées est d'ores et déjà effectué sur votre compte.
Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme
complémentaire APICIL MUTUELLE. En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.

vos remboursements de soins

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montant versé
	pour THIBAUT né(e) le 06/02/1958 maladie réf 2540 2121410002393				
29/07/2021	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN TRAITANT CS GENERALISTE Sect1 (GS + PC) participation forfaitaire (PFH)	25,00	25,00	70 %	17,50 -1,00
	le 03/08/2021 : 16,50 euro(s)				



assuré social THOMAS THIBAUT

n° de Sécurité Sociale 1 58 02 75 040 014 12

Pour tout contact, écrivez à votre caisse directement
depuis la messagerie de votre compte AmeliCPAM de l'HERAULT 29, cours Gambetta
34934 MONTPELLIER CEDEX 9M. THOMAS THIBAUT
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/08/2021 au 31/08/2021 .

Le remboursement des sommes que vous avez avancées est d'ores et déjà effectué sur votre compte.
Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme
complémentaire APICIL MUTUELLE. En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.**pour information**

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montant versé
	pour THIBAUT né(e) le 06/02/1958				
	maladie				
	réf 2340 2121710006836				
30/07/2021	PHARMACIE (PH7 + PC)	9,48	9,48	65 %	6,16
30/07/2021	HONOR. DISPENS. (HD7 + PC)	1,02	1,02	65 %	0,66
	franchise à retenir (FRT) ⁽¹⁾				-0,50
30/07/2021	HONOR.DISPENS.REM (HDR + PC)	0,51	0,51	65 %	0,33
	réglé le 06/08/2021 au destinataire SELARL PHARMACIE SAINT-RO CH : 7,15 euro(s)				
	maladie				
	réf 2590 2122210000969				
21/06/2021	AUTRES APP. LPP (AAR)	51,00	51,00	60 %	30,60
12/07/2021	AUTRES APP. LPP (AAR)	34,00	34,00	60 %	20,40
	réglé le 11/08/2021 au destinataire LVL MEDICAL MONTPELLIER : 51,00 euro(s)				
	maladie				
	réf 2340 2123110039470				
17/08/2021	PHARMACIE (PH7 + PC)	7,93	7,93	65 %	5,15
17/08/2021	HONOR. DISPENS. (HD7 + PC)	1,02	1,02	65 %	0,66
	franchise à retenir (FRT) ⁽¹⁾				-0,50
17/08/2021	HONOR.DISPENS.REM (HDR + PC)	0,51	0,51	65 %	0,33
17/08/2021	HONOR.DISP.SPEC (HDE + PC)	3,57	3,57	65 %	2,32
	réglé le 20/08/2021 au destinataire SELARL PHARMACIE EXELMANS : 8,46 euro(s)				

(1) Les participations forfaitaires et franchises constatées sur ces actes sont déduites du montant remboursé dans la partie « Vos remboursements de soins » ou le seront sur vos prochains règlements.